

Coaching pour demandeurs d'emploi en situation de handicap

Coacher une personne, c'est d'abord s'intéresser à elle sans projeter d'idées ou de solutions préconçues, c'est l'aider à évoluer dans son contexte et non décider à sa place. Chacun porte en lui ses propres réponses, les plus pertinentes pour résoudre sa problématique.

Les personnes handicapées ont besoin d'une aide personnalisée et soutenue dans leurs démarches d'insertion pour intégrer le marché de l'emploi ordinaire. Cette aide doit être apportée par des spécialistes en matière d'emploi à des personnes présentant des restrictions d'aptitudes. Les capacités résiduelles des personnes handicapées doivent être finement mises en avant afin d'être présentées aux employeurs potentiels, ceci passe par une évaluation précise des candidats.

Notre projet englobe un ensemble de tâches :

- Evaluation des compétences socioprofessionnelles,
- orientation professionnelle,
- mise en place de formations adaptées,
- mise au travail
- le maintien dans l'emploi,
- organisation de stages d'insertion professionnelle,
- le coaching des chefs d'entreprise et des dirigeants

Pourquoi le coaching est nécessaire pour les personnes handicapées cherchant de l'emploi?

- L'accompagnement individualisé et intensif sur le premier marché de l'emploi est important tant en amont qu'en aval et ce autant pour le patron que pour la personne handicapée.
- Existence de freins chez les employeurs pour engager des personnes handicapées.
- Le taux d'emploi des personnes handicapées aptes au travail est nettement inférieur à celui des personnes valides.
- le marché de travail devient de plus en plus exigeant.

Avantages pour le candidat :

- Aide à la recherche d'employeurs.
- Préparation de la rencontre avec l'employeur.
- Limitation des préjugés et de la discrimination.
- Personne de ressource, relation de confiance.
- Soutien dans la résolution des éventuels problèmes dans l'emploi.
- Aide au maintien dans l'emploi.
- Responsabilisation et autonomisation pour le futur.

- Augmentation de ses chances d'insertion professionnelle.
- Stabilisation de l'état de santé après une insertion socioprofessionnelle réussie.(dépasser son handicap)

Avantages pour l'employeur :

- Analyse de la demande, écoute des besoins.
- Informations précises sur les capacités et le handicap du candidat.
- Une personne de ressource disponible.
- Une communication transparente, basée sur la confiance.

Avantages pour les agences de l'emploi :

- Avoir un interlocuteur compétent en matière d'insertion professionnelle de personnes handicapées.
- Disposer d'un outil d'évaluation et d'orientation performant.
- Offrir une réelle chance d'insertion aux demandeurs d'emploi handicapés.
- Augmenter le taux d'occupation de travailleurs handicapés sur les marchés de l'emploi privé.

Avantages pour la société civile :

- Augmentation de l'égalité des chances pour personnes handicapées.
- Augmentation de la diversité du personnel au sein des entreprises.
- Diminution de l'isolation des personnes handicapées.

-Notre objectif vise une approche prospective et préventive, afin que le principe de l'égalité des chances pour tous, soit réalisé dans les faits.

-Notre objectif entend aussi développer et promouvoir, en concertation avec les acteurs concernés (entreprises, associations de professionnels, personnes handicapées, coaches...) des outils, instruments et réseaux nécessaires à favoriser l'inclusion sociale des personnes souffrant d'un handicap.

**Pour savoir plus contactez: Bouchra BERRADA
0616471112 ou écrivez à activforall@gmail.com**